



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 25355

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation des personnes âgées, qui viennent de connaître au cours de l'été une catastrophe sanitaire sans précédent. Il se demande si une campagne ciblée d'information et de prévention sur les risques liés à la déshydratation n'aurait pas dû être menée en temps utile et n'aurait pas pu éviter à cette population l'ampleur du drame humain qu'elle a connu. Il souhaiterait que lui soit indiqué le coût estimatif pour la collectivité d'une telle action et la manière dont le Gouvernement conçoit son opportunité.

Texte de la réponse

La France a connu l'été dernier une vague de chaleur sans précédent qui s'est accompagnée d'une vague de surmortalité à court terme d'une importance exceptionnelle. Les études épidémiologiques menées par l'Institut national de veille sanitaire préciseront les circonstances et les facteurs de risque de survenue des pathologies liées à l'excès de chaleur. L'état des connaissances permet d'ores et déjà de préciser les grands principes de la prévention, les circonstances de survenue. L'exposition prolongée à la chaleur peut être la cause initiale de décès, principalement chez les personnes âgées. Plus qu'un problème de déshydratation, il se produit un débordement des défenses naturelles incapables de préserver l'homéothermie. Il s'agit alors du coup de chaleur qui atteint le système nerveux central. Le coup de chaleur tue une personne sur deux et est responsable de graves séquelles neurologiques. Les mesures de prévention sont essentiellement structurelles : mise en place d'un système d'alerte basé sur des seuils de « criticité sanitaire » ; mise en place d'un recensement des personnes isolées ; création de cellules d'intervention au niveau local ; création de réseaux de solidarité civile. L'aspect concernant les recommandations en matière d'adaptation des logements pour lutter notamment contre la chaleur (conception des bâtiments, isolation, ventilation, climatisation...) est également important. Au niveau individuel, la prévention repose sur une hydratation adaptée, sur un mode de vie approprié mais elle repose surtout et avant tout sur le rafraîchissement de la température corporelle par tous les moyens à disposition, dont le plus efficace est la climatisation. Pour l'été 2004, la plaquette d'information est disponible notamment dans les pharmacies. Le développement du partenariat avec la presse destinée aux personnes âgées est actuellement en cours. Cette campagne est estimée à un montant total de 240 000 euros.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25355

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7410

Réponse publiée le : 27 juillet 2004, page 5868